



RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS YABISO

A l'occasion du projet YABISO, un jeu concours pour le meilleur logo est lancé, dont voici le règlement :

- 1- Le concours ne s'adresse qu'aux congolais résidents en RDC et ceux de la diaspora ayant un passeport congolais ou un nom de famille en lien direct avec la RDCongo
- 2- Il faut être dans la tranche d'âge de 18 à 78 ans
- 3- Ne pas proposer des logos déjà existants
- 4- Ne pas copier ou utiliser des logiciels de création de logos qui gardent des droits sur leurs créations
- 5- Le logo doit être original et inédit
- 6- Soumettre votre proposition par email à l'adresse marketing@yabiso.cd
- 7- En soumettant le logo, merci d'expliquer le sens et les détails du logo
- 8- Merci d'envoyer aussi sur nos pages réseaux sociaux une photo ou une vidéo de vous entrain de travailler sur le logo sans en dévoiler les détails, en accompagnant des hashtags suivants : #YABISOLOGOCONCOURS, #DANGERTLER et #YABISO
- 9- Les participants peuvent travailler en groupe ou en famille
- 10- Une personne ou un groupe de personnes ne peuvent que soumettre un logo
- 11- Si un logo est soumis par un groupe de personne, il faut une personne qui portera le groupe, et le nom de la personne et son numéro de téléphone devra être précisé dans l'email que vous enverrez avec votre proposition
- 12- Le 1er janvier 2021 les 10 meilleurs logos seront publiés sur toutes les pages des réseaux sociaux YABISO RDC
- 13- Le 25 janvier 2021, le logo qui aura reçu le plus de likes sur toutes les plates formes de YABISO RDC sera déclaré gagnant.
- 14- Une somme de 20.000.000 de francs congolais lui sera remis, et le logo deviendra donc la propriété de la société **Yabiso development**
- 15- Le jury pour le logo est composé de personnes faisant partie de la société YABISO
- 16- L'huissier de justice assistera au constat du logo ayant le plus de vote pour en certifier les résultats
- 17- Le prix ne sera remis qu'en francs congolais
- 18- Tout logo soumis qui comporte des accusations de plagiat, et de problèmes de droits d'auteur sera écarté du concours

Fait à Kinshasa le 16 décembre 2020